

Prosperer dans un contexte d'incertitude tarifaire

04 février 2025

En ce début d'année, la situation commerciale au Canada est résolument volatile. Malgré un bref répit à la suite de discussions entre le premier ministre Trudeau et le président Trump, le spectre des tarifs douaniers continue de planer sur les entreprises canadiennes. Si les efforts diplomatiques ont permis une accalmie, les entreprises doivent rester proactives, car des changements politiques dans les prochaines semaines pourraient entraîner de nouvelles perturbations majeures.

Les tensions persistantes avec la Chine, la révision prochaine de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et l'approche « l'Amérique d'abord » renforcée sous la deuxième administration Trump laissent présager un climat instable. Les mesures de rétorsion potentielles du Canada et d'autres partenaires commerciaux pourraient exacerber les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, augmenter les coûts d'exploitation et bouleverser la dynamique du commerce transfrontalier.

Ces changements concernent l'ensemble des secteurs, touchant aussi bien l'exportation que l'importation. L'efficacité des mesures traditionnelles d'atténuation des impacts des tarifs douaniers pourrait s'amenuiser avec la position plus protectionniste des États-Unis, ce qui obligerait les entreprises à repenser leurs stratégies, à renforcer leur chaîne d'approvisionnement et à faire appel à des conseillers commerciaux expérimentés.

Principales considérations pour les entreprises

Consolidation des chaînes d'approvisionnement

L'imposition éventuelle de nouveaux tarifs, sectoriels ou généralisés, signifie que les chaînes d'approvisionnement pourraient perdre leur viabilité économique. Les entreprises américaines pourraient privilégier de plus en plus les fournisseurs locaux, ce qui obligerait les exportateurs canadiens à se repositionner. Les fournisseurs canadiens d'intrants essentiels présents dans la chaîne de fabrication américaine peuvent encore trouver des moyens de préserver leur accès au marché, mais ils doivent prendre des mesures proactives pour sécuriser leur position.

Gestion des risques dans les accords d 'approvisionnement et de distribution

Le flou entourant les politiques commerciales entraîne une volatilité des prix et des délais d'approvisionnement et compromet le respect des obligations contractuelles. Les exportateurs canadiens doivent examiner sans attendre leurs accords et partenariats afin de se garantir une stabilité à long terme et un accès continu aux marchés clés.

Approches pour atténuer l 'incidence des tarifs douaniers

Si l'ingénierie tarifaire, la reclassification des produits et le recours à d'autres sources d'approvisionnement sont des pistes envisageables, il est essentiel de les aborder avec prudence. Face au resserrement des mesures d'anticonournement de leurs voisins du Sud, les entreprises canadiennes doivent se conformer à l'ensemble de la réglementation et demander conseil sur les approches les plus viables pour l'avenir.

Tarifs douaniers de rétorsion

Si les États-Unis décident d'imposer des tarifs douaniers, la riposte du Canada et celle de leurs autres partenaires commerciaux pourraient nuire encore plus aux exportations. Pour évoluer dans ce contexte, il faut gérer les risques de manière stratégique et se projeter dans l'avenir.

Protectionnisme américain et alliances stratégiques

Le protectionnisme des États-Unis pourrait inciter les entreprises à se relocaliser, ce qui bouleverserait des dynamiques commerciales bien ancrées. Toutefois, les entreprises canadiennes qui exportent des intrants essentiels peuvent encore trouver des occasions de s'intégrer davantage dans les écosystèmes de production américains et de forger des alliances stratégiques plus solides pour asseoir leur présence sur le marché.

Conformité douanière et atténuation des risques

La conformité réglementaire est désormais un facteur concurrentiel clé. Tout manquement peut entraîner des pénalités, des problèmes dans la chaîne d'approvisionnement et des préjudices réputationnels, ce que les entreprises canadiennes doivent éviter à tout prix. Il est essentiel de comprendre l'évolution des politiques commerciales et de faire preuve de réactivité pour se conformer rapidement aux exigences.

Vos ambitions. Nos conseils.

Pour s'adapter à l'évolution des relations commerciales entre les États-Unis et le Canada, il faut être proactif, prendre des décisions éclairées et déployer des stratégies efficaces.

Notre équipe [Commerce international et investissements](#) peut vous aider à appliquer les dispositions nécessaires pour vous adapter aux tarifs douaniers, à optimiser vos chaînes d'approvisionnement et à tirer parti de programmes de remise.

Nous sommes là pour vous épauler, que vous cherchiez à parfaire vos programmes de conformité, à mettre en place des stratégies de délocalisation de proximité ou à anticiper les changements réglementaires.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour discuter des répercussions éventuelles sur vos activités et pour élaborer un plan sur mesure qui assurera la pérennité de votre entreprise.

Par

[Jeffrey S. Thomas, Graeme A. Hamilton, Rambod Behboodi](#)

Services

[Commerce international et investissements](#)

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower
520 3rd Avenue S.W.
Calgary, AB, Canada
T2P 0R3

T 403.232.9500
F 403.266.1395

Ottawa

World Exchange Plaza
100 Queen Street
Ottawa, ON, Canada
K1P 1J9

T 613.237.5160
F 613.230.8842

Vancouver

1200 Waterfront Centre
200 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada
V7X 1T2

T 604.687.5744
F 604.687.1415

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest
Suite 900
Montréal, QC, Canada
H3B 5H4

T 514.954.2555
F 514.879.9015

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower
22 Adelaide Street West
Toronto, ON, Canada
M5H 4E3

T 416.367.6000
F 416.367.6749

Les présents renseignements sont de nature générale et ne sauraient constituer un avis juridique, ni un énoncé complet de la législation pertinente, ni un avis sur un quelconque sujet. Personne ne devrait agir ou s'abstenir d'agir sur la foi de ceux-ci sans procéder à un examen approfondi du droit après avoir soupesé les faits d'une situation précise. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique si vous avez des questions ou des préoccupations particulières. BLG ne garantit aucunement que la teneur de cette publication est exacte, à jour ou complète. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Si BLG vous a envoyé cette publication et que vous ne souhaitez plus la recevoir, vous pouvez demander à faire supprimer vos coordonnées de nos listes d'envoi en communiquant avec nous par courriel à desabonnement@blg.com ou en modifiant vos préférences d'abonnement dans blg.com/fr/about-us/subscribe. Si vous pensez avoir reçu le présent message par erreur, veuillez nous écrire à communications@blg.com. Pour consulter la politique de confidentialité de BLG relativement aux publications, rendez-vous sur blg.com/fr/ProtectionDesRenseignementsPersonnels.

© 2025 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.